

Les grandes étapes des travaux et du relogement aux habitations Dufresne



Avant l'hiver 2013-2014, l'OMHM entamera des travaux majeurs aux habitations Dufresne, situées au 1840, rue d'Iberville. Toiture, maçonnerie, balcons, système de ventilation, portes et fenêtres seront remplacés. À l'intérieur des logements, les salles de bain et les cuisines seront rénovées. D'autres travaux consisteront en la réfection de l'enveloppe du bâtiment, et en la décontamination fongique des salles de bain et de la paroi intérieure des murs extérieurs du bâtiment.

Pour la santé et la sécurité des locataires, l'OMHM se doit d'effectuer ces travaux. Étant donné l'ampleur et la durée de ceux-ci, l'OMHM procédera au relogement de tous les locataires pour environ deux ans afin de leur assurer un confort et une qualité de vie adéquate au cours de cette période.

Précisons que, dans le cadre de ces travaux, l'OMHM recommande fortement aux locataires de ne pas utiliser leur balcon, pour des raisons de sécurité. Veuillez donc ne pas accéder à vos balcons avant votre déménagement.

État de la situation

À l'automne 2012, l'OMHM a mandaté des consultants spécialisés pour procéder à des études exhaustives de la structure, des fondations du bâtiment, du sol (étude géotechnique) ainsi que de l'enveloppe du bâtiment et des systèmes électromécaniques.

Les analyses nous ont permis d'établir que l'état du sol fait en sorte que la structure du bâtiment est devenue problématique. Cette situation a entraîné des déficiences sur le plan de l'enveloppe du bâtiment et créé des problèmes d'étanchéité et d'isolation qui sont à la source de la présence de moisissures (contamination fongique) dans l'immeuble, particulièrement dans les salles de bain et sur la paroi intérieure des murs extérieurs du bâtiment.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

L'OMHM a tenu une rencontre le **10 juillet dernier** à laquelle ont participé **Julie Chalifour**, agente de liaison, **Leonardo Peña**, directeur de projets, **Marie Pigeon**, directrice du Secteur Est, et **Suzanne Duhaime**, directrice des services aux locataires. Cette rencontre a permis de discuter avec les locataires des résultats des études et de faire le point sur l'état de l'immeuble et le processus de relogement. Les prochaines étapes des travaux à effectuer ont également été abordées.

Chaque locataire recevra un appel de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) afin de connaître leurs besoins et déterminer leurs choix de quartiers et d'habitations, le tout dans le but de trouver le logement qui leur convient le mieux dans le parc de logements disponibles de l'OMHM.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, vous pouvez joindre votre agente de liaison, Julie Chalifour, en composant le 514 868-3250.

QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE RELOGEMENT



Q. EST-CE QUE JE VAIS ÊTRE RELOGÉ DANS UN LOGEMENT PROPRE ET REPEINT?

R. L'OMHM a déployé ses équipes pour que le relogement se fasse le plus aisément possible pour les locataires. Déjà, plusieurs logements propres et repeints ont été sélectionnés et réservés dans le quartier et dans d'autres quartiers à proximité. Aussitôt que possible, l'OMHM communiquera avec vous pour faire l'attribution des logements.



Q. EST-CE QUE L'OMHM PAIERA MON DÉMÉNAGEMENT?

R. Une fois qu'un logement vous sera attribué, une date de déménagement sera convenue. Le déménagement sera effectué par des déménageurs professionnels, engagés et payés par l'OMHM. Des boîtes seront mises à la disposition des locataires afin de leur permettre d'être prêts le jour du déménagement.



Q. EST-CE QUE L'OMHM DÉBOURSERÀ LES AUTRES FRAIS DE DÉBRANCHEMENT ET DE REBRANCHEMENT DE MON TÉLÉPHONE?

R. Une allocation de **400 \$** sera remise sous forme de chèque à chaque ménage relogé. Cette allocation permet de couvrir les frais de débranchement et de rebranchement des services publics : transfert des services téléphoniques, postaux, de câble et d'internet.



Q. EST-CE QUE MON LOYER RESTERA LE MÊME?

R. Le loyer continuera à être établi selon la règle actuelle, soit **25 %** de vos revenus.

AU COURS DE L'ÉTÉ 2013

Rencontre pour évaluer votre situation et préciser votre choix de quartiers et d'habitations.

ÉTÉ 2013 À AUTOMNE 2013

Préparation et relocalisation des locataires.

AUTOMNE 2013

Préparation des plans et devis par les professionnels de l'OMHM.

HIVER 2014

Début des travaux.

2016

Fin des travaux, si le chantier se déroule comme prévu, et retour des locataires qui le désirent.

L'OFFICE VEUT FAIRE ÉQUIPE AVEC LES LOCATAIRES

L'OMHM aimerait **vous consulter** sur les différentes options pour le réaménagement des cuisines et des salles de bain ainsi que pour l'aspect visuel de la façade de votre immeuble. Nous souhaitons aussi vous entendre, afin que ces travaux soient une occasion pour améliorer vos logements en fonction de vos besoins.

Une fois le relogement terminé, l'OMHM continuera d'informer les locataires sur l'avancement des travaux aux habitations Dufresne en communiquant avec les locataires à leur nouvelle adresse.

Précisons que, lorsque les travaux seront terminés, les locataires pourront choisir de réintégrer leur ancien logement aux habitations Dufresne, situé au 1840, rue d'Iberville, ou de rester dans leur nouveau logement.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS DUFRESNE

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Julie Chalifour
- ◆ Surveillant de travaux :
Patrice Girard
- ◆ Directeur de projets :
Leonardo Peña



Julie Chalifour



Patrice Girard



Leonardo Peña

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Emanuel Carvalho
- ◆ Organisatrice communautaire :
Michèle Daniels



Emanuel Carvalho



Michèle Daniels

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Ève Cardinal

Révision
Linguitech

Graphisme
Art & Graf inc.